



Conseil municipal du 8 novembre 2023 à 19 h

-Liste des délibérations-

L'an deux mille vingt-trois, le huit novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice LARCHE, Maire de Perthes-en-Gâtinais.

Etaient Présents :

MM. LARCHE, MAGNIER, MACAIGNE, POIRIER, GBIANZA, FRANCISCO ;

MMES LAYET, GRIPPON-LAMOTTE (à partir de la délibération n°31), MENAGER, GRANSART, SERVEAUX-MARTINS, NOGUES, FORNARELLI ;

Formant la majorité des membres en exercice ;

Avaient donné pouvoir :

MME MALMANCHE S. à MME LAYET,

M. BENYAKAR à M. MACAIGNE,

M. MALMANCHE F. à M. MAGNIER.

Etaient Absents :

MME PORTE,

M. TAVERNIER.

Madame MENAGER est désignée secrétaire de séance.

Compte-rendu de séance : Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 septembre 2023.

Délibération n°	Objet	Vote
30	DECISION MODIFICATIVE N°5 DU BUDGET COMMUNAL POUR 2023 – REGULARISATION ET NEUTRALISATION D'AMORTISSEMENTS	unanimité
31	DECISION MODIFICATIVE N°6 DU BUDGET COMMUNAL POUR 2023 – INTEGRATIONS DE FRAIS D'ANNONCES AUX TRAVAUX	unanimité
32	ADOPTION DU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1 ^{ER} JANVIER 2024 POUR LE BUDGET COMMUNAL	unanimité
33	ADOPTION DU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1 ^{ER} JANVIER 2024 POUR LE BUDGET DU C.C.A.S.	unanimité
34	AVIS SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE DU S.D.E.S.M. PAR ADHESION DES COMMUNES DE DAMMARTIN-EN-GOELE ET HERICY	unanimité
35	DEFINITION DE ZONES D'ACCELERATION ET D'EXCLUSION DES ENERGIES RENOUVELABLES	unanimité
36	CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION	unanimité
37	DELEGATION AU SDESM DE TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - ACTUALISATION PROGRAMME 2024	unanimité

Délibération n°	Objet	Vote
38	RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2022 DE LA C.A.P.F.	donne acte
39	<p>COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION :</p> <p>Avenant n°1 au marché 23-01 pour la rénovation thermique de l'école élémentaire pour travaux modificatifs d'amélioration de la performance d'isolation énergétique du bâtiment.</p> <p>Attribution concession trentenaire à M. et Mme VALENTE et leur famille.</p> <p>Avenant n°1 au marché 22-02 pour l'aménagement de la rue de Milly - RD372 pour travaux modificatifs et complémentaires.</p>	donne acte

Affichage « à la porte de la Mairie » le 10 novembre 2023

Le maire, Fabrice Larché